

Quelques pistes pour atténuer les

Les conditions météo exceptionnellement pluvieuses du printemps vont fortement impacter les stocks fourragers : consommation des stocks 2017 pour compenser la plus faible durée de pâturage lié à la mauvaise portance des sols ; des récoltes d'herbe 2018 qui devraient être globalement importantes en quantité, mais avec une part élevée de fourrage de qualité médiocre du fait d'une récolte à un stade avancé ou dans de mauvaises conditions (foin mouillé, échauffement...). Quelques pistes pour s'adapter au mieux.

Quels sont les bons réflexes pour anticiper l'hiver prochain ?

• Evaluer au plus tôt l'importance des stocks manquant

Dès que l'essentiel des récoltes d'herbe sera réalisé, il sera intéressant de calculer votre bilan fourrager pour déterminer si vos stocks sont suffisants pour l'hiver. Si ce n'est pas le cas, plusieurs solutions sont possibles :

- implanter après les récoltes des couverts pouvant être valorisés en fourrage, soit en fin d'été-automne pour une implantation précoce, dès que possible, et à condition que les pluies estivales soient suffisantes, soit à l'automne et /ou en fin d'hiver ou début de printemps pour une implantation à partir d'août-septembre (voir encart : Planter des couverts valorisables en fourrage pour économiser ou compléter les stocks).

- évacuer des animaux improductifs,
- acheter des fourrages complémentaires.

• Trier et analyser les fourrages récoltés

Cette année, au vu de la difficulté à récolter les fourrages, ceux-ci seront de qualité très variable. Il est donc d'autant plus utile de bien identifier et stocker séparément les lots de différentes qualités pour pouvoir notamment réserver aux animaux à plus faibles besoins (vaches taries éloignées du vêlage...) les plus mauvais fourrages (récoltes les plus tardives, foin ayant chauffé...). Il sera nécessaire d'analyser vos principaux fourrages, notamment ceux qui risquent d'être très différents des valeurs habituelles, pour connaître leurs valeurs alimentaires et pouvoir prévoir la complémentarité nécessaire au plus juste.

La Chambre d'Agriculture vous proposera une journée pour faire analyser vos fourrages à l'automne prochain.

À l'automne, il faudra faire un point sur l'état des prairies pour déterminer lesquelles ont besoin d'un regarnissage voire d'une rénovation.

• Remettre en état les prairies dégradées

Pour les pâtures avec des dégâts de piétinement importants, un passage de herse ou de rouleau lourd quand le sol est encore légèrement humide favorise la reprise des plantes qui auraient été déracinées et aplanit la surface.

Autre possibilité, pour les pâtures avec forts dégâts de piétinement ou les parcelles au sol tassé par des opérations de récolte en conditions trop humides : un passage de herse scarificatrice (travail sur 5-10 cm), à réaliser à partir de fin août pour pouvoir coupler cette opération avec un sur-semis de graminées et légumineuses agressives (ray-grass anglais ou hybride, trèfle violet ou blanc ou annuels).

C'est aussi l'occasion de s'intéresser au pH du sol, élément de base de sa fertilité : un pH trop acide peut amener des problèmes de structure du sol et donc jouer sur sa résilience à l'excès d'eau, sans compter l'effet négatif sur la disponibilité des minéraux et de l'azote.



Planter des couverts valorisables en fourrage pour économiser ou compléter les stocks

L'implantation après la moisson d'une culture fourragère dérobée peut fournir un complément de fourrage intéressant. Pour limiter les coûts, la valorisation se fera de préférence par pâturage ce qui permettra d'économiser des stocks et/ou d'éviter de sur-pâturer les prairies. Si le pâturage n'est pas possible, ou en cas d'excédent, la récolte peut se faire en enrubannage ou ensilage, la période de récolte (septembre-octobre ou avril à début mai) étant rarement propice à une récolte en sec, d'autant plus que ces fourrages sont très riches en eau.

Economiquement, sur la base d'un coût de mise en place de 140 €/ha comprenant les semences (80 €), l'engrais azoté (30 €) et la mécanisation (fioul...), c'est plus intéressant que d'acheter du foin de prairie à 80 €/t dès que le rendement atteint 1.5 tonnes de MS/ha si on exploite en pâturage, et 3.5 tonnes de MS/ha si on récolte en enrubannage (en tenant compte de la meilleure valeur alimentaire de

ces fourrages par rapport à un foin de prairie permanente moyen. Cf encart : de bonnes valeurs énergétiques et azotées pour les associations avec des légumineuses comparées aux foins de prairie).

Semer le plus tôt possible après la récolte du précédent pour profiter de l'humidité résiduelle du sol. Un déchaumage au plus près de la récolte permet de limiter l'évaporation. Il devra être profond s'il n'y a pas de labour, pour limiter le risque de rémanence des derniers herbicides appliqués sur céréales, risque toutefois limité cette année du fait de l'importante pluviométrie printanière.

Eviter de semer trop profond (1 cm maxi), pour permettre une levée rapide : c'est particulièrement important pour les légumineuses à petites graines (trèfles). Répartir au maximum les graines (bottes du semoir relevées...), rouler sitôt le semis pour favoriser la remontée de

l'eau par capillarité, limiter l'évaporation et assurer le contact sol-graine nécessaire à une bonne germination.

Quelle fertilisation ?
Une fois la culture levée, un apport d'engrais azoté (ammonitrate) permet d'améliorer sensiblement le rendement dans les situations où l'azote est limitant : couvert avec pas ou peu de légumineuses, culture précédente ayant laissé peu d'azote dans le sol (céréale à rendement normal, ray-grass...).

Sur **graminées ou crucifères sans légumineuses**, apporter 30 à 60 unités d'azote (plutôt 30 si on peut espérer un reliquat azoté élevé : précédent type méteil, féverole, céréale à rendement plus faible que prévu...).

Sur **mélanges riches en légumineuses** l'apport d'azote n'est pas indispensable si la culture précédente a laissé des reliquats azotés élevés. Sinon 30 unités d'azote suffisent.



Repérer et stocker séparément les fourrages de différentes qualités

conséquences du printemps pluvieux

Nos conseils d'espèces à semer : quelques exemples

Semis jusqu'à mi-juillet et utilisation uniquement en fin d'été début d'automne

Période de semis	Espèces (dose de semis kg / ha)	pâture	fauche	Coût** €/ha
Avant le 15 juillet	Millet perlé fourrager (10-12) + trèfles* (12-15)	++	++	50-120
	Sorgho fourrager pur (25-30 à 30-35 kg/ha selon les variétés)	+	++	60-115
	Sorgho fourrager (10-15) + trèfles* (10-15)	+	+	60-110
Avant le 15/08	Moha fourrager (10-15) + trèfles* (10-15)	++	++	50-95

* trèfle d'Alexandrie et/ou trèfle de Perse et/ou trèfle vésiculé (= trèfle flèche). Coût semences : 2.3 à 4.9 €/kg
** ordre de grandeur de prix, variable selon les variétés et distributeurs

Semis à partir de fin juillet-début août, pour une utilisation uniquement à l'automne

Par exemple, avant une culture semée tard à l'automne (novembre) ou tôt en fin d'hiver (février-mars).

Période de semis	Espèces (dose de semis kg / ha)	pâture	fauche	Coût €/ha
Avant le 15/08	Moha fourrager (10-15) + trèfle* (10-15)	++	++	50-120
De fin juillet (zones arrosées) ou début août (zones plus sèches) jusqu'à début septembre	Avoine rude (22-27) + vesce commune de printemps (9-10) + trèfles* (6-7)	+	++	70-90
	Avoine rude (22-27) + Colza fourrager (5)	++	+/-	55-65
	Avoine rude (20-25) + colza fourrager 3-4 + trèfles* (6-8)	++	+/-	60-90
	Colza fourrager (8-10)	++	--	20-40
	Colza fourrager (4-5) + RGI (10-12)	++	-	30-60
	RGI (8) + colza fourrager (3-4) + trèfles* (8)	++	-	35-60

* trèfle d'Alexandrie et/ou trèfle de Perse et/ou trèfle squarrosom. Coût semences : 2.3 à 4.9 €/kg
Avoine rude = avoine brésilienne = avoine diploïde = avoine strigosa. L'avoine rude peut être remplacée par de l'avoine de printemps (doubler la dose de semis).

Les **crucifères (colza fourrager, radis fourrager...)** sont intéressantes pour leur coût modéré et leur grande vigueur à l'installation mais sensibles au sec, et la valorisation ne peut se faire qu'en pâturage du fait de leur très forte teneur en eau. Un ensilage est envisageable pour les mélanges avec ray-grass ou avoine.

Semis à partir de fin août, pour une utilisation à l'automne et après l'hiver

Par exemple, avant une culture semée au printemps (avril-mai).

Période de semis	Espèces (dose de semis kg / ha)	pâture	fauche	Coût €/ha
Avant mi-septembre	Colza fourrager (4-5) + RGI (10-12)	++	-	30-60
	RGI (8) + colza fourrager (3-4) + trèfles* (8)	++	-	35-60
De mi septembre à mi octobre ³	RGI diploïde (10-12) + trèfles* (11-13)	++	++	60-95
	Seigle ¹ + trèfles* (12-13)	++	++	80-100
	Seigle ¹ + vesce value ² (11) + trèfles* (8)	++	++	95-115

(1) Dose de semis variable selon le type de seigle et le PMG : 50 kg pour un seigle fourrager, 70-75 kg pour un seigle grain, 30 kg pour un seigle multicaule (ou seigle forestier)

(2) En sol argileux, préférer une vesce commune (variété d'hiver), avec une dose multipliée par 2.

(3) Avant mi-septembre si on envisage un pâturage à l'automne.

* Un ou plusieurs trèfles annuels résistant au froid : trèfle incarnat, trèfle squarrosom, trèfle de Perse, trèfle de Micheli, trèfle vésiculé.

De bonnes valeurs énergétiques et azotées pour les associations avec des légumineuses comparées aux foins de prairie

Synthèse d'analyses réalisées par le laboratoire LANO sur des fourrages récoltés sur des cultures dérobées.

Valeurs moyennes au kilo de matière sèche, mini et maxi. Comparaison des analyses de foin de 1^{er} coupe du Gers (valeurs moyenne, et moyennes des 25 % meilleurs et des 25 % plus mauvais).

Type de fourrage	nb	MAT* g/kg	UFL	PDIN g/kg	PDIE g/kg
Enrubannages de cultures dérobées fourragères					
avoines + vesce et/ou trèfle	17	139	0.74	96	67
		90-230	0.67-0.85	53-187	57-82
Ray-grass italien +trèfle (+autres)	33	113	0.85	71	75
		81-245	0.60-0.93	49-159	50-102
Foins de 1^{er} coupe de prairie du Gers (analyses 2015-2017)					
Prairies permanentes	76	79	0.66	52	71
		64-94	0.60-0.70	42-62	64-78
Prairies temporaires	38	87	0.67	57	74
		74-103	0.62-0.72	49-68	68-80

* MAT = Matières Azotées Totales (« protéines »)



Pour plus d'information, voir n°1309 (article sur www.gers.chambre-agriculture.fr/Volonté Paysanne)

Pour tout renseignement, contact : **Chambre d'Agriculture du Gers - Pôle élevage François RATIER - Tél. 05.62.61.79.60.**

